Législation

Numéro d'inventaire : 2023.0.44
Auteur(s) : Janine Cohas
Type de document : travail d'élève
Période de création : 3e quart 20e siècle
Date de création : 1952-1953
Inscriptions :
• impression : Image d'un corsaire avec perroquet sur l'épaule, découvrant un trésor(couverture)
Matériau(x) et technique(s) : papier | encre
Description : Cahier avec couverture cartonnée orange et impression "Le corsaire"; intérieur manuscrit à l'encre bleue et annotations de l'enseignant(e) en rouge; réglure Seyès
Mesures : largeur : 17 cm ; hauteur : 21,8 cm
Notes : Cahier avec leçon de législation telles que: "Les loisirs", "Législation du travail", "Entrée du personnel dans l'entreprise", "L'inspection du travail", "Assurances sociales"
Mots-clés : Enseignement ménager, économie familiale et sociale
Lieu(x) de création : Cherbourg
Utilisation / destination : enseignement, matériel scolaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : Non paginé
Commentaire pagination : 84 p. dont 38 manuscrites

Janine Cohas — 3ème I e

Législation.

1952-1953.

Le travailleur

Differentes sortes de travail

- travail intellectuel
- travail manuel.
- travail artistique.

Le travail manuel demande surtout une dépense de forces physiques en laissant l'esprit plus ou moins libre.

Le travail intellectuel pas d'effort musculaire mais l'esprit constamment tendu

Le travail artistique necessite autant d'abileté que d'intelligence

Le travail intellectuel : leur apport à l'œuvre commune

L'Ouvriers et intellectuel se complétent et ne peuvent se passer l'un de l'autre

l'un exécute ce que l'autre a pensé réfléchi.

Si le travail de l'intellectuel demeurait sur un papier sans être réalisé il serait nul et n'apporterait aucun profit

à la société. Si l'ouvrier ne recevait pas d'ordres de plans ou de conseils son travail ne pourrait être bien exécuté et n'apporterait qu'un petit profit à la société.

Peine et joie du travail

Il est pénible par :
- l'effort qu'il demande.
- les risques d'accidents
- le travail est une necessité vitale

Il est une joie par :
- Le fait qu'il grandit l'homme moralement.
- Il permet de rendre à la société ce qu'elle nous donne ; celui qui ne travaille pas vit en parasite
- Le travail préserve de l'ennui
- Il est une source de joie : joie de la réussite, de la difficulté vaincue, joie d'avoir créé
- joie d'apporter le bien-être